

Consortium de Solidarité avec Madagascar

-

CNOSC RAPPORT N 4. CONTEXTE ET PERSPECTIVE DE SORTIE DE CRISE CONSENSUELLE ET DURABLE

- Société civile de Madagascar / Plateformes et réseaux - > 04. CNOSC - COORDINATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE -

Publication le mardi 3 mai 2011

Modification le vendredi 17 juin 2011

Fichier PDF créé le lundi 16 juillet 2018

COORDINATI

COORDINATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE CNOSC

Abs KMF/CNOE - Immeuble Santa Antanimena 101 ANTANANARIVO MADAGASCAR Mail : cnosc.mada@gmail.com

RAPPORT N 4 CONTEXTE ET PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE CONSENSUELLE ET DURABLE Antananarivo
le 19 Avril 2011 Réf : RAP-CNOSC/O4/04/11

SOMMAIRE

I- RÉSUMÉ EXÉCUTIF

II- ANALYSE DU PROCESSUS MIS EN OEUVRE PAR LE POUVOIR ACTUEL

1- LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL 2- L ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE 3- LES ENJEUX CACHÉS DE SORTIE DE CRISE PAR LE POUVOIR DE FACTO 4- LES POINTS DE VUE SUR LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL 5- LES RISQUES DE VOULOIR PRÉCIPITER LES ÉLECTIONS

III- ANALYSE DE LA FEUILLE DE ROUTE M. SIMAO

1. L ANALYSE GÉNÉRALE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2. LES 8 GROUPES POLITIQUES SIMAO SUIVANT L ORDRE DES PARAPHES 3. LES POINTS LITIGIEUX DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LEURS IMPACTS

IV- POUR CONCLURE : LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

1- L ENVIRONNEMENT DES ÉLECTIONS 2- LES PROPOSITIONS CONCRÈTES

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. La crise politique malgache traîne en longueur. Tous les indicateurs quantitatifs et qualitatifs montrent qu'elle affaiblit et déstructure la situation socio-économique à tous les niveaux et, ce faisant, fragilise une couche de plus en plus large de la population. En perdurant, elle sème les germes d'une prochaine crise dont la nature et la force sont susceptibles d'être beaucoup plus redoutables et chaotiques.

2. Or, ce qui frappe dans l'analyse de l'ensemble du processus mis en oeuvre pour sortir de la crise est l'absence de volonté politique de la quasi-totalité des intervenants, en premier lieu et y compris le pouvoir de facto, d'aboutir à une solution véritablement réaliste et praticable.

3. De palabres en palabres, différents scénarios sont échafaudés, maints textes publiés, moult accords signés. Mais rien de concret et d'opérationnel n'en est ressorti. Dans tous les cas, rien qui puisse résoudre la crise politique de manière décisive et incontestable.

4. Sans lui permettre d'être totalement légitime, légal et effectif, cet état d'indétermination et ce statu quo indécis favorisent uniquement le pouvoir de fait qui se complaît, avec les forces politiques et les puissances étrangères amies, à faire prolonger une régence bâtarde et usurpée.

5. Ce semblant d'équilibre politique est pourtant instable et, par conséquent, malsain. Car sous des apparences de nonchalance et d'acceptation du fait accompli, couve le feu.
6. Force est de reconnaître que, dans un tel contexte, loin d'être un facteur d'apaisement et de remise au pas ordonnée de la situation politique, la Feuille de Route de M. Simao est génératrice d'ambiguïtés, de subterfuges, de reculade et de fausses bonnes solutions. Le temps mis pour la mettre au point, la méthode utilisée pour la faire accepter par les protagonistes de la crise, le délai pris pour l'acter, les interprétations qui en ont été faites et les décisions qui s'en inspirent constituent de graves gâchis et, au lieu d'éclaircir, bouchent l'horizon de sortie véritable de la crise.
7. La raison en est que, en dépit de la disponibilité totale et entière de la société civile représentée par la CNOSC, habilitée à être le principal acteur de la médiation malgache-malgache, en vertu du partage de rôle avec le Président Joachim Chissano, Médiateur international, Monsieur Simao n'a pas eu recours au service de la CNOSC et s'est fait complètement manipuler par des forces politiques qu'il est censé réconcilier et réguler.
8. Il est temps de remettre de l'ordre dans le processus de médiation lui-même. La société civile malgache et la CNOSC ne peuvent pas rester en marge. Avec le FFKM, elle doit reprendre en main le processus de médiation et de sortie de crise.
9. Tout le monde s'accorde à dire que c'est la voie électorale qui permet de sortir de la crise de manière pérenne et incontestable. Il importe de préparer ces échéances électorales de façon sérieuse et professionnelle. D'abord, en mettant en place un gouvernement neutre et accepté par tous. Ensuite, en définissant un plan de marche pragmatique et un calendrier réaliste de la transition. En troisième lieu, en enclenchant le mécanisme institutionnel de la réconciliation nationale. Et enfin, en renforçant et en outillant les instances chargées de la préparation, de l'organisation et du suivi des différentes élections.
10. Sur tous ces aspects, le FFKM, la CNOSC et la société civile doivent être moteurs et replacés au centre du jeu avec l'appui de la Communauté Internationale, le GIC-Madagascar et la SADC. En particulier, en vue et lors de son sommet prévu le 20 mai 2011, celle-ci est invitée à se prononcer dans ce sens. Il en va de sa réputation, de la légitimité de la Médiation internationale et de la crédibilité internationale de la Communauté internationale. Mais il en va surtout de l'avenir, de la stabilité et du développement de Madagascar.

II. ANALYSE DU PROCESSUS MIS EN OEUVRE PAR LE POUVOIR ACTUEL

1- LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL

11. La crise 2009 a mis de plein pied la Grande Île dans les nouveaux enjeux des relations internationales. Par exemple, si hier la SADC était une notion abstraite pour le néophyte, aujourd'hui qui ne connaît pas l'importance de son rôle dans la recherche de sortie de crise à Madagascar.
12. Les enjeux miniers à Madagascar ont complètement bouleversé la nature des investissements directs étrangers (IDE) particulièrement à partir de 2006. Des investisseurs de pays comme le Canada, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Royaume Uni, la Thaïlande, et à moindre mesure l'Australie et la Sud Afrique, deviennent des acteurs majeurs dans l'économie nationale. Des investisseurs du Bahreïn sont aussi des nouveaux venus à travers la téléphonie. Les investissements français par sa diversité gardent toute son importance, il en est de même pour les mauriciens.
13. Habitué à évoluer que dans le seul cercle France / Madagascar dans les résolutions des crises passées 1972, 1991 et 2002, voici que la logique de sortie de crise 2009 voit une approche différente et un contexte nouveau déstabilisant l'establishment malgache :

- a. les Nations Unies dont les missions se renforcent en s octroyant désormais le droit d ingérence sur les questions des droits de l homme et de démocratie,
- b. les anglo-saxons à travers le rôle accru de la SADC dont le leader est la Sud Afrique
- c. les francophones indécis à travers la COI et l OIF dont des pays agissant comme le Sénégal et l Île Maurice avec en première ligne la France,
- d. l Union Européenne composée de 27 pays, cette situation l oblige à fonctionner sur la base de principes pris collégialement qu à s aligner sur les intérêts d un pays,
- e. les États-Unis très vigilant sur les principes liés aux droits de l homme et à la démocratie,
- f. et en filigrane l Asie nouveau venu économique avec comme locomotive, discret politiquement mais bien présent dans les investissements, le Japon et la Chine.

Ils ont tous en point commun de ne pas reconnaître un régime issu d une prise de pouvoir anticonstitutionnel. La France est plus « flexible » sur la crise malgache mais l arrivé de M. Alain Juppé comme Ministre des Affaires Étrangères a clarifié le soutien à la SADC.

14. La redistribution des cartes au niveau de la nature des relations internationales, par le biais de la coopération intrarégionale ou extrarégionale, est une chance pour les pays en développement qu ils se doivent de saisir. Cela exige des États d avoir une politique inter- nationale dynamique et diversifiée au service de son développement et de ses intérêts, cela a pour corolaire d avoir une politique nationale maîtrisée, cohérente et rigoureuse.

15. Tenter d opposer le COMESA à la SADC relève d une myopie et d une méconnaissance des enjeux régionaux. Par le poids économique du Sud Afrique qui est membre du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Sud Afrique), la SADC est l espace régional africain le plus solide.

16. Madagascar doit faire la politique de ses intérêts et de sa géographie en diversifiant ses partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que la nationalité des investisseurs privés. On doit gérer en toute maturité notre stratégie de politique internationale, s affranchir du complexe de colonisé et agir sans perdre notre temps à ressasser l histoire à assumer.

17. Dans le cadre de la résolution de la crise actuelle, la reconnaissance internationale doit être considérée comme un moyen de re-normaliser la vie du pays et la coopération internationale et non faire croire à la population, le miracle d une pluie d aides financières. Les Malgaches doivent cesser que de rêver sur le potentiel du pays mais de passer à l acte, en glorifiant l effort du travail pour transformer celle-ci en création de richesse.

2- L ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

18. L appréciation de la situation économique actuelle se base sur les constats suivants :

- la stabilité relative du taux de change ;
- l inflation perceptible au niveau des ménages ;
- la perte accrue du pouvoir d achat d une grande majorité de la population ;
- la perte de nombreux emplois formels et prolifération des commerces informels au niveau de la capitale et des grandes villes ;
- la diminution voire absence des appuis au niveau du secteur productif ;

- le développement des activités illicites ;
- la dégradation progressive des infrastructures (route, barrages, port maritime et aéroportuaire, etc.) ;
- le grand risque pour les investissements productifs ;
- et le développement des activités spéculatives.

19. Une telle situation entraîne un manque de confiance et de perspective des opérateurs économiques à tous les niveaux. Le patronat - Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) - a fait savoir la fermeture de 23% des sociétés industrielles depuis la crise à ce jour.

20. Le FMI observe un taux de croissance de +7,1% en 2008, -3,7% en 2009 et -2,0% en 2010.

21. Une inflation non maîtrisée, une diminution des investissements, une augmentation du déficit commercial sont ainsi les conséquences de la crise politique actuelle.

22. On assiste aujourd'hui à un véritable pillage des ressources naturelles de Madagascar : bois précieux (bois de rose, etc.), pierres précieuses, espèces animales endémiques, etc. Les prédateurs de l'économie semblent être protégés car ils ne sont nullement inquiétés.

23. Selon les statistiques de la pauvreté, le taux de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1\$ par jour est passé de 68% en 2008 à 76% en 2010. L'indicateur de Développement Humain (IDH) publié par le PNUD est de 0,435 pour l'année 2010, soit en-dessous de l'IDH de l'année 1997 qui était de 0,454.

24. Sur le plan social, l'éclatement des cellules familiales, la difficulté d'accès de la grande majorité de la population aux soins médicaux adéquats faute de moyens, le manque de moyens au niveau des établissements hospitaliers, la dégradation des infrastructures sanitaires, l'insuffisance des enseignants et la difficulté des parents d'élèves à subvenir aux besoins minimum des enseignants non fonctionnaires dans les écoles publiques faute de budget, les revendications des différentes corporations particulièrement celles du Syndicat des Enseignants Chercheurs (SECES), les suicides caractérisent le quotidien de la population malgache.

25. Le plus préoccupant sur le plan socio-économique actuellement est l'aggravation de l'insécurité dans les grandes villes et surtout dans le milieu rural. Le taux de criminalité est en forte augmentation. La sécurité des personnes en circulation n'est plus assurée notamment sur les routes nationales et dans les régions. Les forces de l'ordre n'arrivent pas, malgré leurs efforts, à contenir le fléau de l'insécurité. De plus, la confiance de la population aux forces de l'ordre a fortement diminuée à cause de la perte de crédit du pouvoir.

26. Les contestations au sein des forces armées restent latentes. Les résolutions prises lors des Assises Militaires ne sont pas respectées. Les questions posées par les affaires FIGN, BANI II & ne sont pas résolues.

27. La situation socio-économique actuelle présente un grand risque de déboucher à une nouvelle crise plus dévastatrice mettant à genou l'économie du pays et les valeurs spécifiques à l'identité malgache.

3- LES ENJEUX CACHÉS DE SORTIE DE CRISE PAR LE POUVOIR DE FACTO

28. Parallèlement à la recherche d'une démarche consensuelle et inclusive de sortie de crise au niveau des 4 Mouvances politiques (Rajoelina, Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy) d'abord par la communauté internationale (Nations Unies NU et Union Africaine UA) et la société civile : Ambassade du Sénégal du 23 au 27 Avril 2009 : esquisse architecture de la Charte adoptée à Maputo, puis plus tard, par la seule responsabilité de la communauté internationale NU, UA,

Communauté de Développement de l'Afrique Australe SADC et Organisation internationale de la Francophonie OIF : Maputo I du 05 au 09 Août 2009 : 6 accords majeurs signés le 09 Août 2009, Maputo II du 26 au 28 Août 2009 : échec de la reprise de la médiation, Addis Abeba du 03 au 06 Novembre 2009 : signature acte additionnel le 06 Novembre 2009, Pretoria du 28 au 30 Avril 2010 : impasse de la médiation.

29. On s'aperçoit que le pouvoir de facto a organisé des réunions partisans. L'objectif des réunions organisées par la HAT était d'éviter de valider toute approche consensuelle et inclusive : Assises Nationales les 2 et 3 Avril 2009 (décret n 2009-265 du 27 Mars 2009) organisé par le CSR-AN (décret n 2009-396 du 17 Avril 2009), Assises Régionales organisées par le CSR-AN du 12 au 20 Mai 2009, Convention Panorama II organisée par la Médiature de la République le 31 Juillet 2009, Teny Ifampierana du 4 au 5 Mars 2010 organisé par la Présidence de la HAT, Dinika Santatra du 29 au 31 Juillet 2010 : au niveau des 119 districts organisées par la COSC, Conférence Nationale du 13 au 18 Septembre 2010 : organisée par l'« association FINOANA » et les Raiamandreny Mijoro... Quelle crédibilité peut-on accorder à ces réunions non transparentes où la majorité des participants a été choisie à travers la participation d'un nombre non négligeable d'associations et de partis créés à chaque occasion ? Hormis les Dinika Santatra, il n'y a eu ni rapport des travaux, ni bilan moral, ni bilan financier (détaillé) ! Le budget consolidé de ces réunions est de plus de 10 milliards ariary qui a été financé sur les fonds publics.

30. Les manœuvres dilatoires des tenants du pouvoir légal de l'époque, tout au long du mois de février 2009, dans la recherche de solutions acceptables par les parties à la crise politique, ont été aussi observées, lorsque le FFKM (Conseil des Églises Chrétiennes) avec l'appui des Nations Unies a assuré la présidence du processus de Médiation. Il est rappelé, qu'à ce moment là, seuls les 2 camps directement protagonistes (M. Marc Ravalomanana, Président de la République et M. Andry Rajoelina, leader de la lutte politique) étaient concernés par la médiation. La tergiversation du régime qui était en place, a abouti à une prise de pouvoir anticonstitutionnel. On peut se poser la question si l'histoire n'est pas un éternel recommencement à Madagascar et que les dirigeants ne tirent pas les leçons !!!

31. Le pouvoir HAT a convié à la CNOSC, l'organisation de la Conférence Nationale en association avec les Raiamandreny Mijoro. La CNOSC a demandé un report pour une meilleure organisation mais le pouvoir HAT et les Raiamandreny Mijoro ont rejeté la proposition. La CNOSC a donc refusé de participer et de cautionner une Conférence Nationale partisane ne partant pas, au moins, des délégués officiels élus lors des Dinika Santatra. Les Raiamandreny Mijoro et l'association FINOANA ont noyé les délégués élus issus des Dinika Santatra en triplant les participants d'où les manipulations des résolutions finales.

32. Les avis des populations des 119 districts ayant participé aux Dinika Santatra (consultations populaires préliminaires) qui devaient servir de base de discussion au sein des 11 commissions de la Conférence Nationale, ont été complètement ignorés par les nouveaux organisateurs (Raiamandreny Mijoro et FINOANA) à la suite de la non-participation de la Coalition des Organisations de la Société Civile (COSC) représentée au sein de la CNOSC, ce pour non respect des principes de consensualité, d'inclusivité et de transparence. Ainsi les résolutions plusieurs fois modifiées à l'issue de la Conférence Nationale sont sujettes à caution et perdent de leurs valeurs du fait de manipulations avérées dont, entre autres, le surnombre de participants non élus par les participants des Dinika Santatra.

33. Pour la CNOSC, l'organisation de ladite Conférence Nationale n'a pas obéi aux principes de l'inclusivité et de la consensualité, qui auraient permis d'éviter tous risques de contestation : des grandes églises et assimilées, des organisations de la société civile, des associations professionnelles du secteur privé, des acteurs politiques majeurs dont les trois Mouvements politiques n'ont pas participé. Le délai très court et bâclé, pour une sérieuse préparation d'une réunion aussi importante, montre plus, une volonté de manipuler l'opinion nationale et internationale que de suivre un processus participatif et répondant aux justes aspirations de la population.

34. L'Accord politique du 13 Août 2010 devant gérer la Transition et qui y a été avalisé n'a pas été conçu ni décidé par l'ensemble des forces politiques existant ; ce qui lui confère un caractère unilatéral et justifie a posteriori les contestations et dénonciations des autres forces politiques. Les 3 Mouvements politiques ont organisé une contre réunion parallèle à

celle d Ivato.

35. En acceptant de participer au Dialogue de Vontovorona initié par la CNOSC, les signataires de l Accord politique reconnaissent le caractère unilatéral de leurs démarches. Mais contre toute attente, les 3 Mouvances politiques ont tergiversé.

36. La présence des dissidents des 3 mouvances au sein des structures qui viennent d être mises en place ne permet pas de dire que le Pouvoir actuel est consensuel ; dans la mesure où la nomination des membres n a pas été faite de manière concertée.

37. Les institutions de transition mises en place par le pouvoir de facto sont celles prévues par les Accords de Maputo et d Addis-Abeba et confirmées au Dialogue de Vontovorona du 25 au 27 d août 2010. Cette situation devrait faciliter les bases de négociation lors de la reprise de la prochaine médiation.

4- LES POINTS DE VUE SUR LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

38. Le référendum devant être une affaire nationale, dans l optique de la refondation de la République, a laissé la population dans l indifférence généralisée en raison de la non prise en compte de ses aspirations aussi bien dans l élaboration du texte que dans l adoption de la Constitution finale ; d autant que l objet principal de la préoccupation générale reste la juste répartition des ressources (décentralisation), la justice sociale et le développement socio-économique.

39. L environnement devant garantir un bon déroulement de ce référendum était absent. Le contexte dans lequel s est déroulé ce Référendum laissait présager, sans risque de se tromper, la victoire du « oui » avec un taux d abstention très élevé. Le KMF/CNOE a dénoncé que le référendum du 17 Novembre 2010 fut les plus mauvaises consultations électorales de ces 20 dernières années. Même le Ministre de l Intérieur de l époque depuis démis, M. Jean, a dénoncé au cours d une rencontre avec la presse « l incompétence de la CENI ». Ce qui enlève toute légitimité à cette consultation populaire.

40. L atmosphère actuelle, qui pourrait être qualifiée de trouble est de nature à favoriser des scénarii plus catastrophiques encore si les autorités persistent à continuer dans le sens de l unilatéralité !

41. A l heure actuelle, d aucuns se posent la question de savoir si la Constitution issue du référendum est applicable ou non ? En tous les cas elle est loin de répondre aux aspirations de la population de se prendre en charge et d avoir résolu la crise.

5- LES RISQUES DE VOULOIR PRÉCIPITER LES ÉLECTIONS

42. La CENI unilatérale (décret de constitution n 2010-142 du 24 Mars 2010 et décret de nomination des membres n 2010-146 du 24 Mars 2010), dès sa mise en place a suscité bien des interrogations. La gestion par la CENI du référendum constitutionnel du 17 Novembre 2010 a confirmé les doutes et a amplifié les contestations du fait, de sa composition qui ne répondait pas aux critères de neutralité acceptée par tous mais surtout de son alignement au pouvoir de facto. En charge théoriquement de l organisation des différentes élections durant la Transition, elle aura fait montre de beaucoup de faiblesse et de mollesse durant le déroulement de ce Référendum. Le point d orgue aura été l appel au secours lancé par les responsables de la CENI aux autorités gouvernementales pour une implication active dans l organisation du référendum car elle était incapable d organiser celui-ci. Ce qui voulait dire que la CENI dénie son existence même ainsi que le principe de neutralité. Concernant l aspiration populaire malgache, il apparaît, à travers les Dinika Santatra (Cf. Rapport des résultats des Dinika Santatra, 123 pages), qu elle exige un organisme neutre pour

l'organisation des consultations populaires à venir.

43. La CENI doit être « agressivement indépendant » pour être crédible d'après le Président du Conseil des Ministres de la COI, M. Arvin Boolell, Ministre des Affaires Étrangères de l'Île Maurice lors de sa rencontre avec la CNOSC. Dans la Feuille de Route, on parle d'une CENI neutre, inclusive et consensuelle. Au contraire, les critiques et contestations émanant de différentes couches de la population ont mis en exergue le manque d'indépendance, de neutralité, d'autorité et de moyens de la CENI. Par exemple, la CENI a annoncé de manière péremptoire la tenue des élections couplées à deux tours (présidentielles et législatives) pour le mois de septembre 2011 comme le souhaite le Président de la HAT sans être, par exemple, prêt au niveau des listes électorales crédibles et à jour.

44. Un document de plus de 700 pages partant des fokontany -communauté de base- jusqu'au niveau national établi par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de l'Intérieur en juin 2009 indique qu'il y a 3.073.637 personnes de plus de 18 ans à fin décembre 2008 qui ne sont pas titulaires d'une Carte d'Identité Nationale (CIN) et qui ne sont donc pas enregistrées sur les listes électorales. Le même document dit que la « Population votante, Inscription dans la liste électorale (+18 ans), dans la base de données de la "Liste Electorale Nationale Informatisée de Madagascar" (LENIM) de la dernière Election Régionale du 16 Mars 2008, apurée des vrais inscriptions multiples, Total : 7.615.333 ». En clair, les responsables de la DSI du Ministère de l'Intérieur ont reconnu des manipulations manifestes aux listes électorales antérieures.

45. Malgré les manipulations manifestes pour avoir une forte participation au référendum du 17 Novembre 2010, la HCC a officiellement comptabilisé quantitativement 7.151.223 électeurs après le scrutin contre 7.051.809 électeurs inscrits annoncés par la CENI avant le scrutin lors de sa conférence de presse du 4 Novembre 2010. Si quantitativement les chiffres sont là qu'en est-il qualitativement de la crédibilité de la liste électorale du référendum constitutionnel dernier ? Soit sous réserve de diverses manipulations, une différence de - 464.110 électeurs ayant disparu du fichier électoral comparativement aux données avancées par le Ministère de l'Intérieur en juin 2009.

46. Il faut rajouter à la liste électorale, les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1er Janvier 2009 à ce jour. Si l'on tient compte en plus des 3.073.637 non titulaire d'une CIN à fin 2008, cela représente environ le tiers des personnes en âge de voter à inscrire sur les listes électorales.

47. Ainsi on s'étonne que la CENI nommée par le pouvoir de fait continue d'annoncer qu'elle est prête pour des élections en septembre 2011. Or on a vu le désastre du référendum du 17 Novembre 2010 sous sa responsabilité. Si l'objectif est de provoquer des troubles aux prochaines élections, alors un tel schéma est à condamner. Espérons que tout le monde va se ressaisir pour arriver à des élections crédibles, impartiales et bien préparées d'amont en aval.

III. ANALYSE DE LA FEUILLE DE ROUTE M. SIMAO

1. L'ANALYSE GÉNÉRALE DE LA FEUILLE DE ROUTE

48. Le communiqué émanant des Chefs d'État membres de la Troïka (Zambie, Afrique du Sud et Mozambique) de la SADC, à l'issue de leur réunion à Livingston le 31 Mars 2011, repousse à la tenue d'un sommet extraordinaire du 20 Mai 2011, la prise de décision concernant le cas de Madagascar. C'est une manière implicite et diplomatique de reconnaître les risques et les carences de la Feuille de route (FR) de M. Simao. En ne respectant pas les principes qui siéent à la SADC, la FR de M. Simao pourrait être à l'origine d'une déstabilisation régionale car elle ouvre une brèche à d'éventuelle alternance anticonstitutionnelle. Le délai imparti permet de donner du temps pour la relance d'un processus malgache-malgache crédible et de reprendre le dialogue avec des groupes politiques réellement représentatifs en vue d'une feuille de route véritablement inclusive et d'une Convention politique qui servira de cadre légal à la gestion de la vraie période transitoire.

49. Des documents signés officiellement à Maputo et à Addis Abeba par les chefs de file des 4 Mouvances politiques (Rajoelina, Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy) et contresignés par la Communauté internationale (NU, UA, SADC et OIF) n ont pas été respectés. La seule communauté internationale a montré ses limites de contraindre les parties à respecter leurs engagements. Pour preuve, les actions unilatérales du pouvoir de fait qui continuent. Comment alors remédier à cette situation ? La faiblesse des Accords de Maputo dans la contrainte de son exécution est le non prise en compte de la société civile et des forces armées dans le processus qui a été initié.

50. La démarche malgache-malgache à placer sous l égide du FFKM doit inclure 3 forces exécutoires : la société civile, les forces armées et la communauté internationale.

51. La prise en compte de la durée de la transition part de la mise en place d un vrai Gouvernement consensuel pour assurer un environnement électoral crédible et transparent. Sachant que la mise à jour de la liste électorale acceptable nécessite un travail de 11 mois minimum, selon le rapport des experts des Nations Unies, la transition serait donc d environ 13 mois. C est le délai qui a toujours été dit mais l on fait semblant de faire croire à l opinion que l unilatéralisme volontariste serait reconnu à l usure ce qui est faux. L unilatéralisme est une manière de prolonger la transition, en faisant croire le contraire.

52. Au niveau du principe, une feuille de route exige préalablement la mise en place d un texte de base régissant la transition appelé Convention ou Charte. Le texte de base détermine l organisation générale de la période de transition en vue de l organisation d élections régulières, transparentes et non contestables passant par la mise en place d Institutions transitoires consensuelles. En application du texte de base, la feuille de route fixe le calendrier des grandes étapes particulièrement les dates des différentes élections fixées consensuellement. Le compte à rebours de la transition ne démarre réellement qu à la signature du texte de base consensuel. Toute action unilatérale est une fuite en avant qui cache mal le désir de prolonger la transition.

53. A l aune de la définition ci-dessus, la Feuille de route de M. Simao n est ni un texte de base pouvant régir la transition ni une feuille de route définissant le calendrier électoral. Sans correction, la Feuille de route de M. Simao peut être source de conflit et d interprétation selon les intérêts des uns et des autres. La FR dans sa forme actuelle peut être prise comme l architecture du texte de base régissant la transition

54. A fin janvier 2011, il a été enregistré officiellement 289 partis politiques dont 97 ont été créés entre juin 2009 à janvier 2011. Environ 85% des partis déclarés auprès du Ministère

de l Intérieur ne sont que des groupuscules avec généralement une pratique de mercenaires politiques. Les partis politiques incluant des petits partis qui ont une certaine activité vérifiable ne représente même pas une cinquantaine en étant large.

55. Or on constate officiellement 411 paraphes à la FR de M. Simao dont environ 90% ne sont que soit des groupuscules, soit des organisations inconnues, soit une multiplication de signatures d une même organisation. Depuis la « cérémonie de paraphe » de la FR le 9 Mars 2011, environ une vingtaine de « nouveaux partis » politiques se sont enregistrées auprès de l administration pour « crédibiliser » leurs présences au document de M. Simao et de revendiquer des places dans les institutions. Les politiques se discréditent aux yeux de l opinion. On note parmi les partis et assimilés signataires l association FINOANA.

56. En voulant faire du démocratism dans les consultations, tout en manipulant le jeu politique malgache en poussant la dissidence, au lieu de rester neutre en tant qu Émissaires du Médiateur de la SADC le Président Joachim Chissano, Messieurs Leonard Simao et Thomas Nuno mettent en danger la stabilité du pays à terme. Les dissidents potentiels ont été préalablement reçus soit par M. Simao soit par M. Nuno, pourquoi ?

57. La Feuille de route a aussi omis de parler clairement de l'accès aux médias publics (télévision et radio), aux différentes sensibilités politiques et aux forces vives sans exclusion. Le point FR 17 de la feuille de route qui parle de la liberté d'expression et de la liberté de presse est trop global. La CNOSC l'a pourtant répété aux différentes réunions de travail avec M. Leonardo Simao. En effet, les principaux responsables des partis politiques de sensibilité d'opposition et des organisations de la société civile pourtant reconnues sont censurés à la TVM et à la RNM. Au plus aux journaux des stations publiques, on diffuse rapidement les images avec les commentaires des journalistes de service. Or seules la TVM et la RNM ont une couverture nationale d'où l'importance de garantir la liberté d'expression sur ses antennes. La presse écrite a toujours été libre à Madagascar car sa portée est limitée au regard de la couverture et de la faiblesse des tirages.

58. Un document malgache ne peut engager la communauté internationale (points FR 29, 33, 35, 36, 39, 40 et 42) sans le contreseing minimum des organisations habilitées (NU, UA, SADC). On ne peut pas non plus engager des groupes politiques non adhérents (points FR 23 et 43) à la feuille de route d'autant que le document paraphé n'intègre pas les exclus du processus (points FR 5, 6, 7, 21, 22 et 24). La feuille de route de M. Simao transgresse le minimum de principe de droit sur le sujet car il ne peut être opposable à des entités constituées non parties prenantes. Comment peut-on croire qu'un document aussi vague et interprétable comme la FR de M. Simao puisse être opérationnel alors que des accords détaillés, certes avec certaines imperfections (consensus oblige), signés à Maputo et à Addis Abeba ne sont pas suivis d'effet ? 59. Pour donner un semblant de crédibilité à la « cérémonie de paraphe » du 9 Mars 2011, M. Simao a constitué facticement 8 groupes politiques qui sont : AREMA, AUTRES SENSIBILITÉS, ESCOPOL, HPM, MDM, MONIMA, TGV, UDR.

60. Le Président de la HAT a gratifié les dissidents de places au sein du Gouvernement « d'Union Nationale » (décret 2011-140 du 26 Mars 2011) & Des débauchés peuvent-ils être considérés comme représentatifs de leur groupe d'appartenance initiale ? Par expérience, la réponse est non, si l'on veut une solution pérenne et durable à la crise politique actuelle. Il est constaté que les débauchés hier comme aujourd'hui, une fois gratifiés, renient leurs engagements d'origine et se contentent d'émarger sans apporter une valeur ajoutée pour l'apaisement politique : voilà maintenant 8 mois que le CST et le CT sont installés, aucune proposition de loi permettant d'aboutir à un apaisement politique crédible et responsable n'en est sortie hormis la défense d'avantages exorbitants.

2. LES 8 GROUPES POLITIQUES SIMAO SUIVANT L'ORDRE DES PARAPHES :

Situation	Problèmes	Perspectives	Observations
AREMA : c'est le parti de l'ancien Président Didier Ratsiraka . Paraphe : M. Benjamin Vaovao, Secrétaire National administratif de l'AREMA	. L'AREMA est un parti politique et non un groupe politique. . L'Amiral Didier Ratsiraka reste pour les militants de base de l'AREMA le vrai patron du parti. . M. Pierrot Rajaonarivelo a été depuis 1997 le Secrétaire National de l'AREMA jusqu'à sa démission annoncée au cours d'une conférence de presse le 16 Octobre 2009 pour présider un nouveau parti politique le MDM.	. L'AREMA ne peut pas être reconnu comme un regroupement politique car c'est un parti parmi les autres. . L'AREMA doit rejoindre un groupe politique	. Faute d'accord avec l'Amiral Ratsiraka, l'alle AREMA pro-Rajaonarivelo était représentée par M. José Vianey au sein de la Mouance Zafy tout au long des négociations de sortie de crise par entente politique entre le Pr Albert Zafy et M. Pierrot Rajaonarivelo . La notion de Mouance Ratsiraka couvre un spectre plus large de sympathisants que le périmètre de l'AREMA
. Les A.S. ou Autres Sensibilités : c'est un regroupement d'une trentaine de partis dont le Président est M. Eugène Voninahitsy . Paraphe : M. Voninahitsy, Président du groupe les AS.	. Des dirigeants de ce groupement ont été condamnés sous l'ère du Président Ravalomanana. . Pour pouvoir jouir pleinement de leurs droits civiques, des membres des AS doivent avoir avant tout l'amnistie.	. Les AS sont reconnus comme un regroupement de partis.	. Les AS comptent dans ses rangs des anciens parlementaires élus qui vont se présenter aux différentes élections

<p>. ESCOPOL : est un regroupement initial de 90 de partis né à l'issue de la dissolution de la Mouvement Rajoelina. Ils ont infléchi la position du Président de la HAT qui ne voulait plus revenir à une table de négociation. . Paraphe : M. Rabenjamina Ramanantsoa, Coordonnateur National ESCOPOL</p>	<p>. L ESCOPOL est divisé aujourd'hui en 4 ou 5 groupes. . Le noyau dur tourne autour d'une trentaine de partis . Plusieurs membres de l'ESCOPOL ont déjà annoncé leur volonté de se présenter aux élections présidentielles.</p>	<p>. L ESCOPOL est un regroupement qui pèse sur le court terme pour la recherche d'une solution à la crise politique.</p>	
<p>. HPM dissident : c'est un groupe politique dissident du HPM canal historique de la Mouvement Zafy. . Paraphe : M. Jean André Ndremanjary, Coordonnateur du HPM dissident</p>	<p>. Cette dissidence représente 14 partis sur les 35 partis constituant officiellement le HPM . Problèmes de leadership au sein du HPM, les dissidents ont annoncé que le Président Zafy reste leur raïamandreny.</p>	<p>. Le poids sur l'échiquier politique des dissidents du HPM est à évaluer pour être reconnu comme groupe politique ou pour intégrer un groupe plus représentatif.</p>	<p>. La notion de Mouvement Zafy couvre un spectre plus large de sympathisants que le périmètre de l'UNDD et du HPM. . Le HPM canal historique avec 21 partis reste membre de la Mouvement Zafy</p>
<p>. MDM : démissionnaire de l'AREMA, M. Pierrot Rajaonarivelo a constitué le parti politique MDM avec des personnalités politiques et de la société civile. . Paraphe : M. Rajaonarivelo, Président National MDM.</p>	<p>. Bien que régi par la loi 60133 concernant les associations, le MDM est bien un parti politique à l'instar de l'AVI et non un groupe politique. . La démarche de M. Rajaonarivelo de vouloir reprendre les rênes de l'AREMA après l'officialisation de sa démission, trouble l'opinion publique. . Condamné par le régime Ravalomanana, M. Rajaonarivelo doit obtenir l'amnistie pour jouir de ses droits civiques.</p>	<p>. Le MDM ne peut pas être reconnu comme un regroupement politique car c'est un parti parmi les autres. . Le MDM doit rejoindre un groupe politique.</p>	<p>. Du fait de son tempérament modéré, M. Rajaonarivelo peut jouer un rôle de rassembleur possible si son parcours est plus lisible et cohérent. . Les responsables politiques et de la société civile n'ont pas validé par leurs organes respectifs, leur adhésion au MDM à l'exemple du FNOIM. Aussi, les personnalités y sont membres à titre personnel.</p>
<p>. MONIMA : présidé par M. Monja Roindefo, ancien Premier Ministre de la transition de fait. . Paraphe : nom illisible (Ranahamanjaka ??)II. Le MONIMA est un parti politique et non un groupe politique. . Le Président National du MONIMA ne reconnaît pas le paraphe apposé au nom du parti.</p>	<p>. Le MONIMA ne peut pas être reconnu comme un regroupement politique car c'est un parti parmi les autres. . Le MONIMA doit rejoindre un groupe politique.</p>	<p>. Le leader du MONIMA tire sa légitimité auprès d'une certaine opinion du fait d'avoir été le « Premier Ministre » qui a renversé le Président Ravalomanana.</p>	
<p>. TGV : c'est le parti de M. Andry Rajoelina, Président de la HAT. . Paraphe : Mme Lanto Rakotomavo, Secrétaire Général du parti TGV.</p>	<p>. Le TGV est un parti politique et non un groupe politique.. A l'issue de la dissolution de la Mouvement Rajoelina par son Chef de file, le TGV a été parmi les fondateurs de l'UDR-C. . La participation de M. Rajoelina aux élections présidentielles a un corollaire. . Le fait de démultiplier les groupes pour négocier le plus de places n'est pas forcément la meilleure stratégie à adopter.</p>	<p>. Le TGV ne peut pas être reconnu comme un regroupement politique car c'est un parti parmi les autres. . Le TGV doit rejoindre un groupe politique.</p>	<p>. A l'expérience de la pratique politique à Madagascar, le TGV a tort de ne pas être actif au sein de l'UDR-C et de la contrôler d'une certaine manière. Le TGV prend le risque de s'isoler demain quand le vent aura changé de direction.</p>
<p>. UDR-C : c'est un regroupement de partis de plus d'une vingtaine de membres. A la dissolution de la Mouvement Rajoelina, l'UDR se considère être le gardien de la ligne Rajoelina. . Paraphe : M. Jean Lahiniriko, Président de l'UDR-C.</p>	<p>. L'UDR-C est réfractaire de reprendre la Médiation. . L'UDR-C pousse le Président de la HAT à ne plus revenir sur la table de négociation. . la non participation active du parti TGV au sein de l'UDR-C montre une mauvaise approche en leur sein.</p>	<p>. L'UDR-C est un regroupement de partis reconnus. . Le TGV est à intégrer dans ce groupe politique.</p>	

<p>Pour conclure, l'avis de la CNOSC concernant les 8 groupes politiques institués par M. Simao</p>	<p>Les groupes politiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ESCOPOL, UDR-C AS Le poids du HPM dissident est à évaluer, par exemple, l'AKFM Fanavaozana est membre de l'UDR-C. Les partis politiques suivant doivent intégrer un regroupement plus large : AREMA pro-Rajaoanarivelo, MONIMA TGV MDM . A Madagascar, les partis ne sont pas structurés autour d'un projet politique et d'une structure claire. Les partis adoucent plutôt le fondateur, à l'image d'un fan club d'un artiste. Cela limite le poids des dissidents au niveau de la base politique. 	<p>Pour une solution durable, il faut constituer des groupes politiques crédibles que l'on peut évaluer autour de 6 à 8. Au niveau des regroupements, il y a la quantité qui se traduit en nombre de partis mais il faut aussi voir la qualité c'est-à-dire l'influence sur l'échiquier des partis composants le groupe.</p>	<p>Pour ne pas probablement créer la rupture avec la Mouvement Ravalomanana, M. Simao n'a pas constitué officiellement en groupe politique les dissidents du TIM pro-Raharinaivo et du TIM pro-Yves Aimé. Il faut que les forces vives dans son ensemble se sentent représentées dans le processus de sortie de crise politique.</p>
---	--	--	--

3. LES POINTS LITIGIEUX DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LEURS IMPACTS

Points FR (feuille de route) à discuter	Problèmes	Actions à mener	Observations
<p>1. Continuation du dialogue Malgache-malgache entre les Acteurs Politiques Malgaches pour la formation d'un Gouvernement de Transition d'Union Nationale et l'élargissement de la composition du Congrès de Transition (CT), du Conseil Supérieur de Transition (CST) de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)</p>	<p>La définition du terme malgache-malgache a été galvaudée par les Emissaires de la Médiation internationale après le Dialogue du mois d'Août 2010 initiée par la CNOSC.</p>	<p>Restructuration et recomposition de la CENI . recomposition du CT et du CST</p>	<p>La CENI est garante des élections libres, justes et transparentes</p>
<p>4. Nomination d'un Premier Ministre de consensus qui va diriger un Gouvernement de Transition d'Union Nationale.</p>	<p>Sur le principe, on ne peut être que d'accord mais qu'en est-il de son application ?</p>	<p>Nomination d'un Premier Ministre répondant aux critères objectifs de consensualité</p>	<p>Élargir le choix au niveau des forces vives et non exclusivement au sein de la classe politique.</p>
<p>5. Le Premier Ministre sera nommé par le Président de la Transition sur une liste de Personnalités proposées par les Acteurs Politiques Malgaches parties signataires de la Feuille de Route. Il est entendu que le Premier Ministre de consensus ne peut être originaire ni de la même province ni de la plateforme politique qui soutient le Président de la Transition.</p>	<p>Le Général Camille Vital reconduit Premier Ministre (décret n 2011-137 du 16 Mars 2011) est identifié à la plateforme du Président de la HAT. Transgression à la règle fixée dans la Feuille de route : « ni de la plateforme politique qui soutient le Président de la Transition » . Nomination d'un Premier Ministre réellement consensuel</p>		

<p>6. Les Acteurs Politiques Malgaches parties prenantes à cette Feuille de Route sont invitées à présenter une liste de personnalités parmi lesquelles le Président de la Transition, sur proposition du Premier Ministre de consensus, nomme les Membres du Gouvernement de Transition. Dans la formation du Gouvernement de transition, le Président de la Transition et le Premier Ministre de consensus s'engagent à opérer une allocation juste et équitable des portefeuilles, en respectant les critères de provenance politique, de représentation de genre et d'équilibre régional. En cas de révocation d'un membre du gouvernement, il sera remplacé par un autre membre de son groupe de provenance politique selon les mêmes règles de procédure de nomination.</p>	<p>. La consultation est restrictive car seuls les « Acteurs Politiques Malgaches parties prenantes à cette Feuille de Route sont invitées à présenter une liste de personnalités » et peuvent être consultés pour être membres du Gouvernement. . Qui du Président de la transition et du Premier Ministre forment réellement le Gouvernement ? . La démarche dans la constitution du gouvernement « d'union nationale » (décret 2011-140 du 26 Mars 2011) s'apparente à un débauchage au lieu d'une négociation transparente pouvant aboutir à l'inclusivité et au consensus.</p>	<p>. Il faut simplifier et clarifier la rédaction. . La consultation doit refléter les forces vives de la Nation.</p>	<p>. Avant son départ pour Maputo le 10 Mars 2011, M. Simao a annoncé à la presse, que les nominations du Premier Ministre et du Gouvernement pouvaient se faire sur la base de la FR paraphée le 09 Mars 2011.</p>
<p>7. Pour l'élargissement de la composition des autres institutions de la transition, comme le Congrès de Transition (CT), le Conseil Supérieur de Transition (CST) et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les Acteurs Politiques Malgaches parties prenantes à cette Feuille de Route sont invitées à présenter une liste de personnalités parmi lesquelles le Président de la Transition nomme les membres de ces institutions. En nommant les membres de ces institutions, le Président de la Transition s'engage à opérer une allocation juste et équitable des postes, en respectant les critères de provenance politique, de représentation de genre, d'équilibre régional ainsi que l'équilibre de partage entre les Acteurs Politiques Malgaches signataires de la présente Feuille de Route, pour une bonne gestion de la transition.</p>	<p>. Il y a confusion de pouvoir, entre l'exécutif de transition dont le chef est le Président de la Transition et les organes législatifs de transition . La nomination des membres de la CENI par le libre arbitre du Président de la Transition sur un semblant de profil, conduit à la confusion de pouvoir. Cela explique la dépendance de la CENI actuelle au pouvoir politique de facto.</p>	<p>. Le Président de la Transition ne doit pas nommer les membres des organes législatifs de transition (CST et CT) qui sont supposés contrôler les actions de l'Exécutif durant la transition. . Il est inacceptable que le Président de la Transition nomme les membres de la CENI, d'une manière ou d'une autre. LA CENI doit être indépendante de toute nomination politique pour être neutre et impartiale. . Le nombre pléthorique des membres des organes législatifs de transition sont à revoir de manière responsable.</p>	<p>. Etre juge et partie conduit à un régime autocrate et despote. . Les nominations des membres du CST et du CT doivent se faire à travers un mécanisme consensuel. . Les nominations des membres de la CENI doit se faire de la manière la plus affranchie de la classe politique. . La CENI a un rôle fondamental dans la stabilité politique avenir du pays.</p>
<p>10.a- L'élargissement de la composition de la CENI pour assurer une représentation équilibrée de tous les Acteurs Politiques Malgaches parties prenantes à cette Feuille de Route. La CENI devra être chargée d'organiser toutes les élections, notamment les élections législatives, présidentielles et municipales. Disposant des pleins pouvoirs dans la gestion de l'ensemble du processus électoral, la CENI aura la responsabilité d'assurer que les élections se déroulent de manière libre, juste et transparente. Lesdits pleins pouvoirs de la CENI s'arrêtent à la publication des résultats provisoires des élections.</p>	<p>. Le pouvoir de la CENI actuelle (décret n 2010-142 du 24 Mars 2010) ne permet pas d'avoir un organe indépendant et fort. . En validant le référendum constitutionnel du 17 Novembre 2010, la CENI a perdu sa crédibilité en n'assumant pas son refus de dire non à un scrutin le plus scandaleux de ses 20 dernières années.</p>	<p>. On doit parler de restructuration et de recomposition de la CENI et non uniquement d'« élargissement » . . La crédibilité et l'indépendance de la CENI est primordiale pour assurer la paix sociale post-électorale. Aussi la sélection des membres de la CENI doit se faire à travers un processus d'appel à candidature et de sélection la plus neutre possible. . Au-delà de l'aspect quantitatif des personnes inscrites sur la liste électorale, il faut veiller à la crédibilité qualitative pour éviter de voir des noms inscrits plusieurs fois ou non inscrits.</p>	<p>. La sécurisation des listes électorales nécessite une informatisation des fichiers pour éviter les doublons, les triplons, etc. . Il faut aussi raccourcir le délai de promulgation des résultats qui se trouvent être une des sources de manipulation des résultats. . La location de satellite semble indiquer pour avoir un travail d'informatisation facilitant le recoupement sur un délai imparti.</p>

<p>14. Le Président de la Transition, le Premier Ministre de consensus et les Membres du Gouvernement sont tenus de démissionner de leurs fonctions 60 jours avant la date du scrutin, s'ils décident de se porter candidats aux élections législatives et présidentielles. Toutefois, afin de pallier à toute éventualité de vide juridique, une loi sera adoptée par le Parlement de la Transition pour définir les conditions de mise en œuvre y afférente.</p>	<p>. La participation des membres du Gouvernement aux futures échéances électorales risquent d'enlever toute neutralité aux élections. . La présence de candidats potentiels aux élections au sein du Gouvernement biaise la neutralité de l'administration et favorise le trafic d'influence</p>	<p>. Les membres du Gouvernement dont le Premier Ministre doivent s'abstenir de participer aux élections qui vont se tenir durant la transition pour assurer pleinement la stricte neutralité de l'administration.</p>	<p>. Au regard de la pratique politique observée actuellement, les membres des autres institutions de la transition devraient aussi respecter une certaine neutralité à déterminer.</p>
<p>17. Le Président, le Gouvernement de Transition, l'ensemble de l'administration de la transition ainsi que toutes les institutions de la transition doivent s'engager à protéger et promouvoir les Droits de l'Homme à Madagascar, et à respecter les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, d'opinion, d'association et de manifestation, ainsi que la liberté de presse. L'exercice de ces droits doit être fait en</p>	<p>. A ce jour, les médias publics radios et télévisions ne programment pas des membres de l'opposition et même des membres de la société civile ne soutenant la thèse du régime de facto.</p>	<p>. Ouvrir les médias publics nationaux et régionaux à toutes les sensibilités de manière la plus équitable.</p>	<p>. Contrôler le temps de parole</p>
<p>18. Octroi d'une amnistie large pour tous les événements politiques intervenus entre 2002 et 2009. Sont exclus de l'amnistie les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes de génocide et d'autres violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La loi sera ratifiée par le Parlement de Transition et aucune élection ne devrait avoir lieu avant cette ratification.</p>	<p>. Par rapport au projet de FR initiale, l'on constate que les mots « les détournements de fonds publics » ont été effacés. . L'amnistie doit couvrir la période après 2009.</p>	<p>. L'octroi de l'amnistie doit couvrir de 2002 au jour de la signature du nouvel accord.</p>	
<p>28. Les membres de la Société Civile Malgache, dont les Raiamandreny Mijoro, le FFKM, la CNOSC et le FINOANA sont chargés du suivi et du contrôle nationaux de l'application de cette feuille de route, jusqu'à la fin de la période de transition. Dans l'exercice de leurs fonctions ils sont invités à préserver leur apolitisme et leur unité. La communauté internationale sera appelée à soutenir le renforcement des capacités de ce mécanisme national de suivi et de contrôle de l'application de la présente FR.</p>	<p>. Dans la société malgache, on ne peut mettre les 4 grands Raiamandreny du FFKM au même niveau que des organisations laïques. . Des membres des Raiamandreny Mijoro et de FINOANA ont intégré directement ou indirectement les institutions du pouvoir de facto. . Le Président des Raiamandreny Mijoro Pasteur Paul Ramino est membre du parti politique AVI présidé par M. Norbert Ratsirahonana.</p>	<p>. Le FFKM a un rôle de balise à assumer. Pour ce faire, le FFKM doit parrainer la Médiation Nationale pour mettre tout son poids moral pour la réussite du Dialogue malgache-malgache. . La CNOSC est prête à assumer la Médiation nationale, éventuellement, en concertation avec les Raiamandreny Mijoro selon de nécessité.</p>	<p>. Il est utile de rappeler qu'en 1992 dans le processus de sortie de crise de 1991, le Pasteur Paul Ramino a présidé les Forums Régionaux au niveau des Fivondronana et le Forum National à Antananarivo. L'expert juridique constitutionnel qui a co-présidé le Forum National est M. Norbert Ratsirahonana. . On a donc une expérience similaire à l'actuelle sortie de crise pour pouvoir anticiper l'issue suivant la démarche adoptée.</p>
<p>33. L'établissement d'un Bureau de la Médiation de la SADC à Madagascar pour y Soutenir le dialogue Malgache-Malgache et le processus de transition. À cet égard, les Nations Unies sont appelées à apporter une assistance technique, administrative et financière à la Médiation de la SADC.</p>	<p>. La Médiation nationale est sous la coupe de la Médiation internationale de la SADC.</p>	<p>. La Médiation nationale doit être sou-tenu de manière autonome par les Nations Unies pour avoir une appréciation indépendante.</p>	

<p>. Conclusion : Dans sa rédaction actuelle, la FR Simao est mal engagée. On se doit de l'amender dans le cadre d'un Dialogue malgacho-malgache.</p>	<p>. On constate une confusion car on fait parfois référence à une FR parfois à un accord . Un paraphe n a pas de validité juridique donc n engage personne.</p>	<p>. La FR n aura de validité qu'à la signature . Des institutions de transition neutre pour des élections impartiales et incontestables.</p>	<p>. La signature par des groupes crédibles et consensuels est une condition de l'acceptation ou non de la FR par la classe politique dans son ensemble.</p>
---	--	---	--

IV- POUR CONCLURE : LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

1- ENVIRONNEMENT DES ÉLECTIONS

61. On rappelle que la mission principale des institutions de Transition en général et du Gouvernement de transition en particulier est l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles. L'amateurisme, la non prise de responsabilités et les cafouillages de toute nature qui sont les marques d'une mauvaise organisation conduisant à des dérapages et contestations, doivent être évités à l'exemple du scrutin référendaire dernier.

62. Tous les acteurs politiques, les organisations de la société civile et l'opinion de la population malagasy et de la Communauté Internationale s'accordent sur la nécessité d'une élection dans les meilleurs délais pour sortir de la situation actuelle. Les divergences reposent principalement sur : a. la neutralité des institutions de la transition dont particulièrement le gouvernement de transition, b. le pouvoir, la structure, la composition et la crédibilité de la CENI, c. l'établissement d'un calendrier électoral réaliste tenant en compte de la préparation de l'organisation des élections et des listes électorales crédibles et acceptables jusqu'à la fiabilité des résultats électoraux dans un court délai, d. le code électoral, e. l'accès équilibré de toutes les sensibilités aux médias publics (RNM, TVM et leurs antennes régionales), f. la candidature possible aux élections présidentielles ou non, particulièrement, des Présidents M. RAVALOMANANA Marc et M. RAJOELINA Andry.

63. Des leçons doivent être tirées des scrutins passés. A cet effet, des documents existent, qui gagnent à être consultés et pris en compte (Ministère de l'Intérieur, UE, OIF, etc.). Tous ont avancé des propositions dont aucun régime n'a, malheureusement, tenu compte pour aboutir à des listes électorales fiables.

64. Outre les textes régissant le processus électoral dans son ensemble, toute la chaîne du processus électoral doit être reconsidérée, diagnostiquée et revue (recensement de la population électorale, révision et contrôle des listes électorales, impression et distribution des cartes électorales au niveau des fokontany, organisation et déroulement des votes aussi bien dans les grandes villes que les villages les plus éloignés, médias publics, etc.)

65. La nécessité d'intégrer environ 3,5 millions de personnes « oubliées par le passé » ou en âge de voter aujourd'hui dans les listes électorales requiert, d'après les experts des Nations Unies, un travail de près de 11 mois (recensement, carte d'identité nationale, etc.). Aussi le calendrier électoral ne doit pas confondre vitesse et précipitation pour assurer la crédibilité des prochaines consultations et/ou élections.

66. L'accès aux médias publics (radio et télévision) reste à ce jour monopolisé par les seuls membres du pouvoir de facto et ses alliés.

67. Les radios et les télévisions privées (plus d'une cinquantaine) qui n'adhèrent pas à la ligne politique du pouvoir de facto, ont été fermées.

68. Au vu des préparatifs et des opérations que des élections au moins acceptables exigent, il est irresponsable de penser que des élections fiables et crédibles puissent se tenir de manière précipitée en cette année 2011. Le forcing

électoral peut être criminel.

69. Sachant que la transition consensuelle ne prend effet qu'à la signature d'un document signé et validé tant par les groupes politiques représentatifs que les représentants de la communauté internationale UN, UA, SADC & C est à partir de là que le compte à rebours démarre et que les différentes préparations électorales soient lancées.

70. A cet effet, des membres de la communauté internationale favorables à des élections d'ici la fin de l'année 2011 devraient réviser leur position et faire preuve de plus de réalisme, sous prétexte d'abrégier la souffrance de la population malgache. En l'occurrence, vouloir organiser les élections dans les plus brefs délais viendrait à faire courir le risque de plonger, à terme, Madagascar dans un chaos proche de celui que connaissent ou ont connu des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, Djibouti, Haïti, etc.

71. Il est à noter que différentes missions venues auparavant à Madagascar (NU, OIF, Médiation SADC, etc.), après visites et discussions avec divers responsables compétents sur place, ont préconisé une très grande prudence et surtout de ne pas confondre vitesse et précipitation. Toutes ont été conscientes que les problèmes malgaches font toujours suite à une mauvaise évaluation des risques électoraux, notamment les élections présidentielles et qu'il convient de ne pas les rater.

72. Il importe de tenir compte de l'avis des NU qui en aucun cas ne veulent financer des élections bâclées et pouvant être source de troubles. On peut sans trop craindre de se tromper, que les positions, par exemples, de l'UE et des USA sont proches de celles des NU. En l'occurrence, vu l'état des finances publiques, le pouvoir de fait serait bien avisé de tenir compte de ces paramètres avant de déterminer le calendrier des échéances électorales.

2- PROPOSITIONS CONCRÈTES

73. Pour la CNOSC, le postulat de base est de trouver une sortie de crise politique consensuelle et durable. Cela nécessite un processus consensuel, inclusif, impartial, neutre et non violent. Une reprise du Dialogue malgacho-malgache par la Médiation nationale est inévitable de concert avec la SADC en particulier et le Groupe International de Contact Madagascar (GIC-M) en général. Il est trop simple de critiquer sans rien faire.

74. Afin de favoriser un climat d'apaisement, toutes les provocations et toutes les intimidations d'où qu'elles viennent ainsi que les arrestations politiques doivent cesser.

75. Il faut aussi entamer le processus de réconciliation nationale pour favoriser la paix sociale ainsi que de vivre ensemble dans la compréhension réciproque et la tolérance mutuelle.

76. Parallèlement au Dialogue, à défaut ou dans l'attente d'un accord de partage de pouvoir consensuel, la CNOSC pense que la Communauté internationale dont la SADC doit appuyer les Organisations de la Société Civile, à mettre en place, un environnement favorable à des élections impartiales et crédibles. Pour ce faire, l'éducation citoyenne pour des élections justes et incontestables a pour préalable de préparer les textes fondamentaux ci-après de la manière la plus consensuelle possible : . Code électoral, . Loi sur la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), . Loi sur les partis politiques incluant le statut de l'opposition et le financement des partis, . Code de la communication.

77. Si la sortie de l'actuelle crise est mal négociée, sans hésiter l'on peut annoncer qu'une nouvelle crise va arriver. Personne ne le souhaite d'où l'obligation de réussir.

Antananarivo, le 19 Avril 2011
